

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
 DU COMITE DEPARTEMENTAL DE RANDONNEE PEDESTRE DU VAR
 LE SAMEDI 2 MARS 2024**

La feuille de présence permet de constater que le nombre de voix présentes ou représentées est de **240** pour un total de **338**, le quorum de **85** étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour établi, conformément à l'article 9.9 des statuts.

45 Associations présentes ou représentées plus 1 représentant des licences comité

BANDOL	Randonneurs Pédestre de Bandol
BORMES LES MIMOSAS	D P L B
BORMES LES MIMOSAS	Amitié Détente Loisir
CAMPS LA SOURCE	La Crampe
CARCES	Verdon Argens Randonnée
CARQUEIRANNE	Carquei rando
CAVALAIRE	Un Pied devant l'autre
COGOLIN	Randonneurs Cogolinois
DRAGUIGNAN	Randonneurs Dracéniens
FREJUS	Marche et Nature
FREJUS	Randonneurs Est Varois
GAREOULT	Les Randonneurs de l'Issole
GONFARON	Virée Loisirs Gonfaronnaises
HYERES	Camina 2
HYERES	Les Randonneurs Hyérois
LA CRAU	Cercle Culturel Social Craurois
LA CRAU	Leï Sautot Valat
LA CRAU	Les Randonneurs Craurois
LA GARDE	Les Baladeurs du Thouar
LA LONDE LES MAURES	Les Randonneurs Londais
LA SEYNE SUR MER	Les Randonneurs Seynois
LE CANNET	Les Randonneurs Cannetois
LE CASTELLET	Amirando
LE MUY	Club de Randonnée Muyois
LES ISSAMBRES	A L C I
MEOUNES	Randoméounes
MONTAUROUX	Rando Pays de Fayence
NANS LES PINS	Les Godillots sac à Dos
NEOULES	Marche à l'Ombre – Val d'Issole
OLLIOULES	Godasse Bagnado
ROCBARON	Les Godasses en Folie
SAINT MAXIMIN LA STE BAUME	A Pédiibus
SAINT MAXIMIN LA STE BAUME	Tou Z Azimuts
SAINT RAPHAEL	Rando Club Raphaëlois
SAINT RAPHAEL	Les Baragieurs Varois
SAINT RAPHAEL	Water Walking Esterel
SAINT ZACHARIE	La Foulée Zacharienne
SANARY	Les Randonneurs Sanaryens
SEILLANS	Leï Caminaire Seillanais
SOLLIES PONT	Leï Draouin
SOLLIES TOUCAS	Les Mollets d'acier

TOULON
TOULON
TOURVES
TOULON

Excursionniste Toulonnais
Touring Club du Var
Rando Tourves
Licence comité

32 Associations absentes ou excusées

BRIGNOLES	Les Randonneurs Brignolais
CARNOULES	A S A N B H U M
COTIGNAC	Balade et Patrimoine
COTIGNAC	Cotignac Randos
DRAGUIGNAN	AVF Draguignan
FREJUS	L'Estrel Rando
GRIMAUD	Grimaud Europe Randonnée
HYERES	Clipa
HYERES	Draille Hyéroise
HYERES	Hyères AVF Accueil
HYERES	Hyères Longe Côte
LA GARDE	Amicale Laïque
LA GARDE FREINET	Randonneurs du Freinet
LA LONDE LES MAURES	Union cycliste la Londe
LA VALETTE DU VAR	Caminen
LA VALETTE DU VAR	Sports Loisirs Valettois
LE BEAUSSET	Rando Soleil
MONTAUROUX	Les Pattantans
SAINT CYR SUR MER	Cairn Aventures
SAINT MAXIMIN LA STE BAUME	Les Pieds Heureux
SAINT MAXIMIN LA STE BAUME	GBD Randos
SAINTE MAXIME	Les vadrouilleurs des Maures
SIX FOURS LES PLAGES	O Vivr
SIX FOURS LES PLAGES	V L C Six Fours
SIX FOURS LES PLAGES	Club Loisirs Léo Lagrange
SOLLIES VILLE	Le Godillot Gourmand
TOULON	Gazelec Randonnée
TOULON	Toulon Sport Nature
TOULON	A V F Toulon
TOURRETTES	La Belle Echappée
TOURTOUR	ASTV Tourtour Rando
TRANS EN PROVENCE	Trans Accueil

Membres du Comité Directeur présents

Louis BALDET - Alain BUFFARD - Lexie BUFFARD - DUPAS Michel - Jacky GUILLIEN - Marie-Claire GUILLIEN - Michel LAINE - Sylviane LAURENCEAU – Jean-Louis LE DREZEN - Jean-Pierre MONTAGNE – Marc PERES - Jean-Bernard RIEDI – Martine TERRIER – Sylvie TRUTTMANN - Georges VERDIER - Joëlle VERDIER

Conseillers Présents

Hélène MARIN – Pierre PARTAGE – Jean-Paul TOCHE – Frédéric VALEZ

Invités présents

Mr LIOTTAUX Philippe Député de la 4^{ème} circonscription du Var
Mr ICKE représentant la mairie du Luc en Provence
Mme Lucienne ROQUES, présidente du CDOS
Mr Jacky GUILLIEN, président du comité Départemental de PACA randonnée
Mr TORT Philippe Président du comité départemental des Alpes Maritimes

Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation des PV de l'assemblée générale ordinaire 2023 et extraordinaire 2023 (vote)
- Présentation du rapport moral de la présidente (vote)
- Rapport d'activité des commissions 2022/2023 (vote)
- Approbation des comptes de l'exercice clos 2023 (vote)
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Approbation du budget prévisionnel 2024 (vote)
- Proposition du comité directeur fédéral pour le tarif de la licence fédérale 2024/2025 (vote)
- Renouvellement annuel de la fraction sortante du comité directeur (vote)
- Désignation des représentants à l'AG Fédérale qui se tiendra le (vote)
- Désignation des représentants à l'AG Régionale qui se tiendra vote
- Résultat des élections
- Questions diverses
- Paroles aux invités

1 - Approbation du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Aucune remarque sur le procès-verbal.

Vote : total des voix 240 –voix exprimées : 226

Pour : 226 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 14 voix

Les PV de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire sont adoptés à la majorité

Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire

Aucune remarque sur le procès-verbal.

Vote : total des voix 240 –voix exprimées : 226

Pour : 226 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 14 voix

Les PV de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire sont adoptés à la majorité

2 – Présentation du rapport moral de la présidente

Depuis 2015, lors de l'Assemblée Générale, je me présente devant vous pour faire le point sur l'année écoulée. Cela nous permet de nous retrouver, de partager et d'analyser les difficultés rencontrées. C'est aussi l'occasion de nous projeter vers l'avenir.

Cette année c'est un peu différent puisque c'est mon dernier rapport moral. Aussi avant de poursuivre, c'est avec beaucoup d'émotion que je vais commencer par vous remercier pour votre soutien et votre présence aujourd'hui. Cette année 4 clubs nous ont rejoint GDB Rando, Sportez vous bien 83, Cairn aventures, Amicale Laïque de la Garde, je leur souhaite la bienvenue parmi nous.

Quel bilan pour ces 9 années de présidence ?

Au cours de ces 9 années, j'ai maintenu une constance dans les orientations politiques du comité en nous concentrant sur 4 objectifs principaux. Même si au fil du temps, nous avons dû adapter les méthodes, modifié les approches et les codes, les objectifs sont restés les mêmes.

->**Le 1^{er} objectif** était centré sur l'engagement et la valorisation du bénévolat. Nous avons cherché à encourager et à faire reconnaître l'importance du travail d'un bénévole.

->**Le 2^{ème} objectif** visait principalement à diversifier nos activités pour répondre aux évolutions du sport en France. Nous avons cherché à anticiper les changements pour nous permettre de nous adapter aux nouvelles demandes et attentes.

->**Le 3^{ème} objectif** était d'améliorer en permanence notre communication, aussi bien interne qu'externe. Nous avons cherché à renforcer la communication entre vous et nous, et accroître notre visibilité et notre notoriété auprès du grand public.

->**Le dernier objectif**, le plus dur à réaliser à mon sens, était un vœu un peu utopique que j'avais lancé lors de notre assemblée générale de 2018 à savoir que nous apprenions à travailler ensemble, entre les clubs, entre les clubs et le comité, que nous dépassions les clivages afin de travailler dans l'intérêt général plutôt que dans l'intérêt particulier.

En préambule de ce bilan, je citerai Saint Exupéry : "Il est bien plus difficile de se juger soi-même que de juger autrui." Je laisserai tout un chacun la liberté de juger ce bilan avec recul et honnêteté. En ce qui me concerne je dirais simplement que nous avons réussi certaines choses avec élégance et qu'on n'a pas su tenir la hauteur de nos ambitions pour d'autres.

En tant que Présidente, je prends la responsabilité de nos échecs et des choses que nous n'avons pas réussi à accomplir.

Cependant, nous ne devons pas oublier les défis que nous avons dû relever. Pour ne citer que les plus conséquents : un déménagement contraint, la loi NOTRe, la crise sanitaire et la loi sur la démocratisation du sport en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024. Dans toutes ces tempêtes successives, j'ai toujours agi avec sincérité et dans l'intérêt du comité. Avec ma passion et votre confiance j'ai mis toute ma dévotion pour animer mes équipes et tenir la barre pour transformer ces défis en force, comme par exemple, en devenant propriétaire de notre siège social.

Durant ces 09 ans dernières année, La FFRandonnée Var a su valoriser ses activités et mettre en œuvre l'organisation de de plus de 65 événements. Nous avons ainsi pu attirer de nombreux marcheurs et leur offrir des expériences uniques au cœur de la nature varoise.

Parmi eux nous pouvons citer :

- La fête de la randonnée qui au fil des ans, pour coller aux attentes conjointes des collectivités, des clubs, des adhérents et du public s'est transformée en semaine varoise de la randonnée puis en salon de la randonnée.

-Les randos challenge et challenge de marche nordique, plus axés sur la compétition et l'esprit d'équipe.

-Les randonnées thématiques inaugurées plus récemment, qui permettent d'allier plaisir de la marche et la découverte du patrimoine culturel et naturel du Var comme la gastronomie, l'histoire ou encore la faune et la flore. Enfin, au sortir du Covid nous avons étendu notre diversification en développant des prestations d'initiation tournées vers l'offre touristique.

Au total, en 9 ans, ce sont plus de 14 000 personnes qui ont participé à ces différentes manifestations, démontrant ainsi l'engouement grandissant pour la randonnée dans le Var. Aujourd'hui, nous continuons d'innover et de proposer de nouvelles activités pour satisfaire les marcheurs de tous horizons tout en contribuant à développer le tourisme vert dans notre région.

La FFRandonnée Var a su se positionner à de nombreuses reprises au niveau national comme un leader incontestable en devenant par exemple le comité pilote du numérique en 2016, en devenant terre d'accueil du championnat de France de Longe côte 2021 et en devenant au pied levé les hôtes du Congrès national et de l'Assemblée Générale fédérale 2023 à Giens.

Le développement du long-côte et de la marche nordique dans notre département est en plein essor. Ces deux disciplines sont de plus en plus reconnues et appréciées, ce qui se reflète dans l'augmentation du nombre d'adhérents au cours des 10 dernières années et la multiplicité des stages de formations.

La chute du nombre de licenciés due à la crise sanitaire n'a pas remis en cause la tendance générale à la hausse depuis 2013. Depuis la rentrée 2023/2024, nous enregistrons une forte augmentation et aujourd'hui avec 8100 licenciés si nous restons le 2^{ème} comité de France en nombre de licenciés derrière les Bouches du Rhône, l'écart qui nous sépare n'est plus que de 362 licenciés contre 800 il y a 2 ans.

Durant ces 09 dernières années, nous avons pu mettre en place les premiers packs partenaires. Grâce à notre capacité d'adaptation, nous avons pu fidéliser nos relations avec un taux de reconduction de 92%. Plus récemment nous avons diversifié notre offre en développant de nouveaux labels tels que compagnons de route, compagnons vigneron mais aussi en réactivant d'anciens partenariats oubliés tels que l'ufolep ou le sport adapté. Nous avons pu ainsi trouver d'autres sources de financement, trouver d'autres leviers pour accroître notre visibilité mais aussi offrir davantage d'offres promotionnelles à nos adhérents.

Côté Sentiers-Itinéraires et numérique, en 09 ans, le nombre de sentiers balisés, aménagés et/ou collectés n'a cessé de progresser passant d'une moyenne de 800 km entre 2010-2016 à une moyenne de 950 km entre 2017-2023. En février 2022, en plus de nos chantiers habituels, nous avons fait le pari risqué de nous positionner sur un appel d'offre dans le massif de l'Estérel, consistant à créer 500 Kms de sentiers en 2 ans. Grâce à l'implication d'une dizaine de clubs à qui nous avons rétrocédé 75% de notre prestation commerciale, cette opération est une réussite.

Depuis 2015, notre repositionnement pour nous rapprocher des collectivités locales, en adéquation avec la loi NOTRe et la qualité du travail des équipes portent ses fruits. Le nombre de projets émanant des collectivités ne cessent de grandir ce qui explique le nombre croissant de sessions de formations baliseur dernièrement. Les défis de la commission numérique ont été de taille avec une succession d'outils et de processus complexes à prendre en considération en plus des évolutions permanentes. Dernièrement le développement de l'application MaRando a nécessité un travail supplémentaire à nos équipes que je remercie. L'édition ou la réédition en moyenne tous les ans d'un topoguide montre la bonne santé de notre cœur d'activité.

Nous avons accentué l'aide aux clubs - **par la mise en place d'aide financière** : pour les formations, pour l'organisation de manifestations répondant à certains critères, pour les compétiteurs, pour les clubs par la réversion de 75% des initiations de prestations.

Par la mise en place de dotations annuelles en matériel (kit de communication et de goodies pour permettre aux associations de gagner en visibilité).

Par la mise en place de formations gratuites destinées aux bénévoles dirigeants pour faciliter et valoriser leur engagement (comme la création d'un site, réseaux sociaux, MaRando, outils collaboratifs, helloasso, la recherche de partenaires...).

Bien que la Fédération ait fait le choix d'arrêter les médailles de la reconnaissance, nous, nous avons décidé de les maintenir. En 2023 le montant total de ces aides est évalué à 36.170€.

Durant ces 09 ans dernières années, la FFRandonnée Var a essayé de renforcer la communication entre les clubs, les adhérents et le comité ainsi qu'avec le monde extérieur. Pour ce faire nous avons mise en place successivement et de manières complémentaires des outils ciblés tels que les chroniques radio, les infos lettre baliseurs, les newsletters périodiques, les pages Facebook, LinkedIn et Instagram ainsi qu'une succession de refonte du site internet pour être plus efficace et suivre l'évolution numérique. Nous avons su doper notre communication avec de nombreux articles de presse mais surtout avec une communication ciblée auprès de nos pairs tels que l'article dans le magazine Passion Rando ou encore notre candidature à Mon Gr préféré avec le GR de pays les hauts de Siagne en cette fin d'année 2023. Autant de réussites qui mettent en avant l'implication de tous et qui suggèrent au tout public de pousser la porte de vos clubs. La FFRandonnée Var c'est 21 personnes intervenant à votre service pour répondre à vos questions, assurer les sensibilisations, les formations, se porter comme le relais de l'information. Pour vous aider dans votre quotidien et vous soutenir dans vos actions.

Pour le tourisme, en perpétuel renouvellement nous sommes passés de 5 voyages annuels à 3 pour des raisons fiscales. Ce choix a été difficile puisqu'il nous a fait perdre des ressources. Néanmoins les séjours et tarifs proposés semblent vous satisfaire au vu des listes d'attentes conséquentes. La nouvelle orientation fédérale amènera peut-être mon successeur à prendre d'autres directions.

Concernant mon vœu "qu'on apprenne à travailler ensemble, entre clubs, entre clubs et comité ». Qu'on dépasse les clivages pour travailler ensemble pour que l'intérêt général prime sur l'intérêt particulier", nous sommes sur la bonne voie, avec une légère amélioration du taux de participation des clubs, passant de 31% en 2014 à 44% actuellement.

Mais malgré la mise en place de nombreuses actions : rencontres décentralisées, séminaires, journées table ronde, rendez-vous des bénévoles par secteur, visioconférences thématiques, ateliers participatifs, réunions de rentrée, temps de cohésion et questionnaires "au plus près de vos envies" ou "la parole est à vous" il semblerait que nous n'ayons pas réussi à trouver les leviers nécessaires pour que le taux de participation dépasse les 50%. Il est donc essentiel de persévérer dans nos efforts pour encourager une participation plus active et permettre une collaboration effective entre les clubs et le comité.

Pour le bilan de la dernière saison qui vient de s'écouler, je vais juste mettre en avant 4 points clés.

Le 1^{er} : Depuis 2 ans, nous accueillons au sein du Comité Directeur et des commissions, une nouvelle vague de bénévoles, cela montre que notre comité est encore capable d'attirer vers lui, de susciter l'intérêt et l'envie de

s'impliquer. De quoi augurer un avenir plus serein, car avec un plus grand nombre de bénévoles, les charges de travail peuvent être réparties et les responsabilités partagées, ce qui permet de maintenir un équilibre et de prévenir l'épuisement des bénévoles existants.

Le 2^{ème} : Les équipes Sentiers-Itinéraires et numérique ont abattu un travail titanesque sur le secteur du massif de l'Estérel en créant plus de 500 km de sentier. A ce titre, je remercie l'implication de la dizaine de clubs qui ont rendu cet exploit possible.

Le 3^{ème} c'est le travail titanesque qui a été mené cette année pour l'organisation du Congrès fédéral qui s'est tenu du 30 mars au 02 avril 2023. Après un désistement, le CDRP a repris l'organisation dans un temps record de 09 mois. Nous avons pu relever ce défis grâce aux 4 clubs supports qui ont œuvré à la réussite de ce projet et aux 40 bénévoles par jour et à nos 2 agents de développement Sloan et Manon. Nous avons pu accueillir 265 personnes en hébergement représentant plus de 70 comités départementaux, 14 comités régionaux ainsi que les élus et salariés du siège.

Le 4^{ème} point clé c'est le projet de la Grande Randonnée Vers Paris qui nous a tenu en haleine durant ces 6 derniers mois. Comme vous le savez, nous avons 15 étapes et 3 journées festives à organiser. En termes d'étapes mais aussi en nombre de journées festives nous sommes le département à avoir dû supporter un si grand nombre d'animations (hors île de France). Merci à Manon pour ce travail d'envergure mené à bien (c'était son tout 1^{er} projet) merci à Sloan pour son expérience ainsi qu'à la vingtaine de clubs ayant permis cette réussite.

Comme vous l'avez compris certaines citations sont plus éloquentes que de long discours alors je conclurai le mien par ce que disait Nelson Mandela « Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès » alors je vous félicite. La randonnée est créatrice de chemins et d'itinéraires. Ces chemins ne sont pas que physiques car la randonnée est avant tout une richesse apportant rencontre, partage et plaisir. Trouver en chemin des partenaires, des collaborateurs et parfois même des amis, voilà ce que je retiendrais de ces 09 années passées à votre service. Le travail d'équipe nécessite souvent des débats clivants et opposants mais j'ai apprécié chacun de ces instants. C'est un marqueur important qui révèle la dynamique de notre comité, de la démocratie des débats mais surtout d'une communauté solide qui œuvre dans un seul but commun : l'avenir de nos disciplines. Il est temps pour moi de poursuivre mon chemin pour reprendre, continuer ou tracer les trajectoires de demain...M'enrichir de nouveaux défis en essayant de porter à l'édifice ma modeste contribution.

Je voudrais remercier particulièrement tous ceux qui mettent leur énergie à faire grandir notre comité, les membres du comité directeur, les membres du bureau, les membres des commissions Sentiers et itinéraires, numérique, pratiques adhésion, formation, communication. Sloan Boisvilliers notre Agent de développement et Manon Ricaud, qui nous accompagne depuis 2 ans en tant qu'alternante. Je remercie

- Nos partenaires institutionnels qui nous accompagnent tout au long de l'année
- Nos partenaires privés qui participent pleinement à notre développement

Enfin, vous tous qui partagez nos ambitions, qui vous battez au quotidien pour faire vivre vos clubs

Je souhaite au comité du Var ainsi qu'à l'équipe restante mais aussi aux futurs bénévoles et au futur Président de vivre autant d'émotions que les miennes.

Vote : total des voix 240 – voix exprimées : 231

Pour : 231 voix – contre : 0 voix – abstention : 0 voix

Le rapport de la présidente est adopté à la majorité absolue

3 – Rapport d'activités des commissions pour 2022/2023

Commission Pratiques Adhésions – présenté par Me Lexie Buffard

Adhésions et Affiliations 2022/2023

Licenciés en clubs : 7864 (7326 en 2021/2022)

Licences comité : 32 (44 en 2021/2022) Total : (+ 7,3 %)

Pass découvertes : 204 (105 EN 2021/2022)

85 associations (=)

Evolution des effectifs

4 clubs perdus : 76 licenciés

5 affiliations : 98 licenciés

45 associations en croissance (15 en 2021/2022)

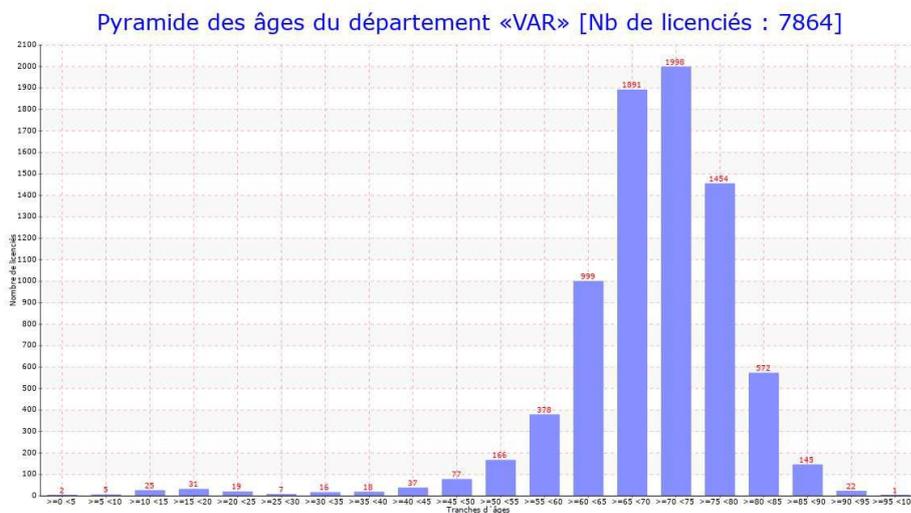
40 associations stables ou en perte d'effectif (70 en 2021/2022)

Moyenne des effectifs des clubs : 92 (82 en 2021/2022)

Le nombre d'adhérent de plus de 65 ans (6083) représente 77,5% de l'effectif du Var (76% en 2021/2022).

Au plan national 201069 soit 87% (70 % en 2021/2022)

Pyramide des âges



Saison de référence : 2022-2023
édition faite le 06/02/2024

Perspectives 2024/2025

Objectif Affiliations clubs : 88

Objectif Adhésions : 8100 licenciés

Licenciés au 6 février 2024 : 7894 dont 27 licences Comité + 4% par rapport à 2022/2023

Pass Découverte 123 au 6 février 2024

Affiliations : 3

Départs : 2

Associations à jour : 83

Activités diverses

AG des clubs -> 7 administrateurs du CDRP ont participé à 13 AG

-20 Médailles de la Reconnaissance bronze et 3 argent remises

Pensez à demander les médailles et inviter un membre du comité au moins un mois à l'avance, qui, selon les disponibilités, répondra favorablement à votre invitation.

N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin

Pensez à nous faire parvenir au comité le Compte Rendu de votre AG

Plan Solidaire de développement

1 demande, le CAIRN AVENTURE

Plan Sportif Fédéral

1 demande LE REV

Autres manifestations

Longe côte

Championnat Régional 26 mars à Hyères

Championnat Inter-régional 7 mai à Hyères

Championnat de France 3 et 4 juin le Lac de Carcans Maubuisson

2023-2024 Championnat Régional 14 avril Hyères

Championnat Inter-régional 4-5 mai à Hyères

Championnat de France 15 et 16 juin Hauteville

Marche Nordique

Challenge Ufolep 5 étapes avec une participation moyenne de 250 personnes, 10 clubs fédéraux PACA
Octobre Faron – Novembre La valette – Janvier Janas et Gonfaron – Mars Néoules –
Final 1er avril dans la Dracénie

Prévision 2023-2024

Septembre Le Faron – Novembre 2023 La valette – Décembre La seyne – Janvier Gonfaron – Février Néoules –
mars Saint-Maximin

Commission communication – évènementiel – présenté par Mr Marc Péres

Retour en image et vidéo sur les grands évènements de l'année 2023 avec le discours de la ministre des Sports Me
Ouda Castéra, les photos du congrès qui a eu lieu à Giens en Mars, la participation du GR de Pays « les villages
perchés » au concours du GR préféré des français.

Remerciements à tous les bénévoles qui ont participé

Agent de développement

Communication 2023

Gestion site internet

Refonte du site internet + 15% de visites (+ côté clubs, manifestation)

- Articles de presse : 13 (congrès, semaine de la mobilité et GVRP), reportage média : 6
- Newsletter : 6 annuelles / 4 spéciales séjours / 7 spéciales événements (randonnées thématiques + GRVP)

Réseaux sociaux

-> Facebook Abonnés +464 soit 2100 (+1071 sur 3ans)

-> LinkedIn : augmentation de +47,1% sur les apparitions de recherche annuel, +182 impressions de post
(interaction), +38 abonnées (total 98)

Insta : 60 pers/story, +53 followers, interaction moyenne 10/story, 27 publications/ans et moyenne 1 story/semaine
Nouvelle plaquette de présentation CDRP83.

> Facebook Atteindre les 2 500 abonnés

> LinkedIn : Atteindre les 125 abonnés

> Insta : Atteindre 320 followers.

Développement 2024

Organisation et gestion de projet

- La Grande Randonnée Vers Paris (terminée en février 2024)
- 14 séances d'initiations
- Randonnée de Pâques
- Randonnée de Noel
- Salon VAR Evasion
- randonnée des présidents
- La Semaine de la mobilité

Pilotage projet

-SMGSE (SIPME)

Un Chemin Une école

Renouvellement pour le Touring Club du Var et les Randonneurs Hyerois et Les randonneurs Sanaryens

Concernant les randonneurs Hyerois : Le Trophée 2023 des Clubs ouvre des perspectives :

Sollicité par l'école Notre Dame à Sollies-Pont : 2 classes de CE2 et CM2

Développement 2024

Dynamiser

- Compagnon de route (+6)
- Compagnon vigneron (+2)
- Recherche de partenaires privés
- Balade à roulette (+3)

- Partenariat Comité Départemental Sport Adapté
 - Relation clubs
- En attente des orientations de la stratégie du nouveau bureau et comité directeur

Au plus proche des clubs en 2023

Réversion financière ou en dotation matérielle : + 25 000€

SMGSE – prestation d’initiation – kit de communication – aide à la formation–

Aide à la compétition et à l’organisation de manifestations – dotation de goodies pour Un Chemin Une Ecole – intervention pour le sport adapté soit 44% clubs concernés

Réunions d’information : 3 en présentiel – 3 en webinaire – Taux de participation moyen de 41%

6 Sessions de formation : utilisation MaRando – outils (helloAsso, drive) 8%

1 questionnaire : au plus proche de vos attentes - 19% de participation

Commission Sentier Itinéraires – présenté par Mr Jean-Pierre Montagne

GR : Balisage Bilan 2023 : 325 km Prévision 2024 : 400 km

GRP : Création 2023

Tour de la montagne de la St Baume, commun avec Bouches-du-Rhône

Tour des Gorges du verdon, commun avec Alpes-de-Haute-Provence

Prévision 2024

Les sanctuaires de la Provence verte & verdon : 135 km, dossier d’homologation (avril 2024)

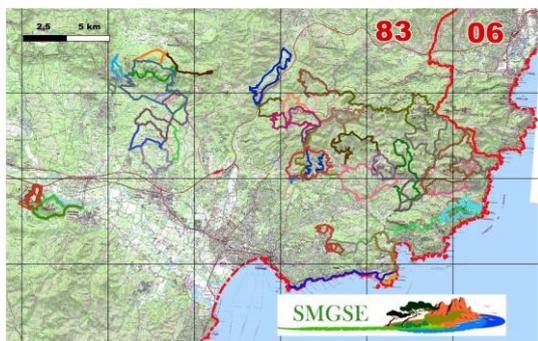
GR9A fermé (Nans les Pins – St Zacharie)

Balisage circuits PR HORS SMGSE

Entretien 2023 : 384 km

Création 2023 : 110 km

Prévision 2024 : 513 km



Massif de l’Esterel

mai 2023	Tâches	Dessin des circuits	
		Expertise	
		Balisage	
		Pas à Pas	
Objectifs Balisage	nombre de circuits	nombre de kilomètres	
	54	545	
Moyens	8 clubs	10 Référents	
	REV	Randonneurs de l'Issole	
	RCR	Rando-Pays de Fayence	
	ALCI	Randonneurs Seynois	
	Esterel Rando	Lei Caminaires Seillanais	
janvier 2024	Bilan au 31/01/2024	circuits balisés par les clubs	
		nb	km
		49	459
		91%	84%

A ce stade environ 84% de l'expertise et du balisage sont réalisés, certaines anomalies sont en cours de résolution. La phase de finalisation de la signalétique a commencé puis s'ensuivra la valorisation du réseau de sentiers par la création d'un GR.de Pays et d'un topoguide. Rappelons que le massif de l'Estérel a vocation à s'insérer dans le projet de Géoparc (label UNESCO) qui reliera ainsi le Massif des Maures.

Projet en cours

Communauté de Commune Méditerranée Portes des Maures

Une première convention de création de balisage portant sur 100km répartis sur les 6 communes de MPM est en cours de réalisation.

C'est la 1ère étape d'un projet de 300 km déjà expertisés qui doit déboucher sur la création d'un GR de Pays

Communauté de commune Gorges du Verdon

A l'étude, la mise en valeur d'un réseau de sentiers identifiés pour 130 km pourrait déboucher sur un GR de pays et l'édition d'un topoguide en 2 langues

Projet à moyen terme

Contrat de transition écologique

En 2019 a été signé un CTE entre le Ministère de l'Ecologie, le Département, le Syndicat mixte du Massif des Maures et les 3 Com.Com : MPM – Cœur du Var et Golfe de St Tropez.

Il s'agissait d'un appel à projets pour valoriser le Massif des Maures au terme duquel nous avons proposé la création de 3 GR de Pays connectés par le GR 9 et les réseaux de sentiers existants.

Ce projet a été adopté à l'unanimité. Le projet Cœur du Var est pratiquement défini, ainsi que pour MPM, Golfe de St Jacques disposant d'un réseau de sentiers significatif pour suivre le projet.

Formation de baliseur

2022-2023 : 130 baliseurs

Prévision 2024 : 1 stage 6 avril (complet 19 participants)

Il nous faudra organiser rapidement (avant juin) des formations simplifiées de la fonction d'aménageur.

Restructuration de la CDSI

Afin de faciliter l'accompagnement et la proximité de nos baliseurs nous avons mis en place une quinzaine de référents sur l'ensemble des secteurs de nos territoires.

Chien de protection

Randonneurs, vétérinaires
au cours de vos promenades, vous pouvez rencontrer des CHIENS DE PROTECTION des troupeaux

Ce sont de gros chiens qui protègent les troupeaux

A l'approche d'un troupeau, surveillez votre comportement !

← GARDEZ VOS DISTANCES →

Leur histoire

Leur métier : la protection des troupeaux

Leur famille : le troupeau

Leur atout : la dissuasion

NE DÉRANGÉ PAS LES TROUPEAUX !

Recrutement de bénévoles

- Baliseur
- Baliseur référent
- Aménageur
- Adjoint responsable de secteur
- Adjoint formation baliseur
- Adjoint président de la commission sentiers-itinéraires

Remerciements

Aux Baliseurs, aux présidents de club, aux amis de St Jacques au Conseil Départemental, aux communautés de communes (Provence Verte, Pays de Fayence Cœur du Var) SMGSE et au PNR St Baume,

Commission Numérique – présenté par Mr Jean-Bernard Riedi

Collectes et travaux numériques

Collectes réalisées en 2023 : PR sentier des vigneron petit et moyen
Préparation du projet SMGSE : collectes réalisées environ 35 sur 50
Grande Randonnée Vers Paris : création des tronçons et relevés
Formation administrateur websig : 1 administrateur pour le Var
Formation à l'application Ma Rando : réalisée au CDRP ouverte à tous

Composition de la commission

8 Collecteurs
3 Gestionnaires
1 Operateur Publiweb
2 Administrateurs
Recrutement de collecteurs à prévoir

Projets 2024

Finalisation du projet SMGSE : 20 descriptifs pas à pas
Vérification des PR sur l'appli « Marando »
Collecte GRP Tour de l'Artuby
Création des pas à pas projet "Sanctuaire en Provence Verte"

L'application mobile Ma Rando

55 itinéraires disponibles dans le Var. Des formations ouvertes à tous ont été réalisées au CDRP83

Cette application permet

- ♦ Possibilité de créer ses propres circuits et de les partager
- ♦ Enregistrer et suivre son parcours
- ♦ Le partager et le modifier sur son PC
- ♦ Créer des points d'intérêt
- ♦ Prendre des photos

Commission formation

Bilan 2023 Stages départementaux, thématiques

Comment Bien Randonner :

- Rocbaron 3 stages 32 personnes
- Draguignan 3 stages 30 personnes soit un total de 62 personnes

Comment Bien Randonner avec les outils numériques : Toulon

- Toulon 3 stages 32 personnes

Formation Continue des animateurs

- La Londe Les Maures 1 stage 8 personnes

Stages fédéraux qualifiants

Tronc commun : 4 stages 43 personnes

BF rando final : (commencé en octobre 2022) La Londe les Maures 13 présents 2 ajournés 11 brevetés

Certificat d'animateur de randonnée de proximité CARP : La Londe les Maures 10 certifiés

Brevet Fédéral de Randonnée : mai et octobre 2023 à La Londe les Maures 15 inscrits 1 abandon, 1 malade 1 qui préfère venir à une session suivante, 2 ajournés qui reviennent et 1 d'un autre département de nouveau 15 inscrits 1 sera ajourné 14 brevetés

Brevet Fédéral de Randonnée initial : octobre (se terminera en avril 2024) : La Londe Les Maures 8 personnes
Nous avons 2 nouveaux formateurs qualifiés depuis novembre

Balisage : La Londe Les Maures 2 Stages 27 baliseurs formés

Marche nordique : pas de stage dans le VAR les formations se déroulent à Gémenos
Marche Aquatique : 1 stage à La Seyne sur Mer - 12 candidats

Stages Départementaux, thématiques 2024

Comment Bien Randonner : Rocbaron 11 janvier, 5 mars et Draguignan 22 février et 4 avril

Comment Bien Randonner avec les outils numériques : Toulon 15 février et 14 mars

FCA Formation Continue des Animateurs : La Londe Les Maures 11 avril

Stages Fédéraux 2024

Tronc commun : Toulon 8 février (complet)

La Londe les Maures, 8 avril

Brevet Fédéral de randonnée : La Londe les Maures

- Initial le 9 et 10 avril,
- Final 9 et 10 octobre
- Initial le 7 et 08 octobre

Certificat d'animateur de randonnée de proximité CARP La Londe Les Maures : 17 mai

Balisage : La Londe Les Maures 6 avril

Marche aquatique : 1 à programmer information à venir

Aide à la formation des animateurs

En 2023, 16 associations ont bénéficié d'une aide à la formation des animateurs de randonnée, de marche Nordique ou de Marche Aquatique Côtière et PSC1 d'un montant de 14 889,50 € dont 5104,75 € pris en charge par la région

- 4 associations de TPM sont en attente de règlement (montant de la subvention de TPM)
- 2 associations ont obtenu une aide pour l'organisation et la participation au championnat de France de Marche Aquatique Côtière, pour un montant de 1 800€
- 2 associations pour un montant de 1000€ pour l'aide à l'organisation et à la participation au challenge de l'étape UFOLEP marche nordique.

Formations prises en charge : Certificat d'animateur de randonnée de proximité, Brevet Fédéral de Randonnée, Brevet Fédéral de Marche Nordique et Brevet Fédéral de Longe Côte, animateur montagne, animateur montagne alpine hivernale, animateur raquettes nordiques et animateur Rando Santé (à condition que le club demande la labellisation « Rando Santé »)

Nombre maximum de formations prises en charge : 3 formations d'animateur ou de 4 formations si une discipline est différente

PSC1 : pour toutes les formations citées sur la base d'un montant maximum de 60€, dès que celui est en rapport avec la formation concernée.

Le barème pour 2024 s'établit ainsi :

- Association de – 100 licenciés : 100%
- Association de 101 à 200 licenciés : 75%
- Association de plus de 200 licenciés : 50%

En 2024, pour les associations appartenant à TPM compte tenu des délais d'obtention des subventions le comité examinera en mars de nouvelles dispositions.

Modalités de prise en charge anticipée Sur décision du comité directeur en date du 12 octobre 2023, le comité ne procédera plus à l'avance de frais pour les aides à la formation.

Les demandes de remboursement ne sont prises en compte qu'à la fin complète de la formation.

Le règlement se fera par virement à la fin de la formation.

Modalités de prise en charge de la région PACA pour 2024

Les règles qui lui sont attachées sont spécifiques à 2024 et ne préjugent pas de celles qui seront adoptées en 2025.

Le libellé de la décision : En cas de reste à charge après l'application des dispositifs départementaux, le montant maximal de l'aide, pour un club de la région Sud PACA, pour toutes les formations qui disposent du statut régional sera de 150 €.

Le nombre de stage par club est limité à trois, les frais de déplacement des stagiaires ne sont pas concernés. Seuls les stagiaires licenciés club à la FFRandonnée Provence Alpes Côte d'Azur sont concernés par cette mesure. Les détenteurs de licences comité sont exclus du processus d'aide.

Les formations concernées sont les suivantes : les brevets fédéraux, les CARP, les formations santé, les formations montagne (Commun montagne, animateur montagne alpine hivernale, animateur Raquettes Nordiques, animateur Montagne)

Cas particulier : formation du premier animateur dans les formations définies supra : le comité directeur a décidé qu'elles seraient non payantes pour les clubs. Le comité régional prend en charge le reste à payer après l'application par les comités départementaux des dispositifs d'aide qui leur sont propres.

Groupe tourisme, séjours et voyages

Année 2023

Quatre séjours ont été programmés

Arvieux du 13 au 16 janvier : 18 participants. Le transport c'est fait en avec 2 minibus. La neige était au rendez-vous, avec une bonne ambiance.

Les Cinque Terre du 24 au 28 avril : 55 participants

Les Baléares du 18 au 25 septembre : 39 participants. Accompagnateurs espagnols francophones très disponibles. Très beau séjour, les randonnées et visites ont été très appréciées.

Les traversées en bateau, malgré les retards importants, se sont bien déroulées

St Germain au MT Dore du 15 au 17 novembre : 32 participants.

La soirée s'est déroulée à Beaujeu et terminée par la mise en perce du beaujolais nouveau, Visite du théâtre et Cathédrale de Fourvière suivie d'un repas typiquement lyonnais dans un bouchon, du Vieux Lyon atelier des Canuts, accompagné d'une guide. Sur le retour arrêt pour visiter le musée des Confluences.

Année 2024

Deux séjours programmés

Les Cinque Terre : le séjour complet

La Galice 28 septembre au 5 octobre : les inscriptions sont en cours

Année 2023 stage de correspondant tourisme

Quatre stages ont été organisés au niveau de la Région

Le 17 avril 10 inscrits Alpes Maritimes 10 participants

Le 05 mai 21 inscrits

Var : 19 participants

Bouches du Rhône : 4 participants

Les Hautes Alpes : 1 participant

Le 19 octobre 17 inscrits Vaucluse : 17 participants

Le 11 novembre 16 inscrits Vaucluse : 16 participants

2023 : Stage responsable tourisme

Un stage a été organisé au niveau de la Région, le 19 octobre 7 inscrits à Toulon : 7 participants

2024 : Stage correspondant tourisme

Pour cette année il est prévu un stage fin mars début avril. Date non arrêtée à ce jour.

Convention pour l'Utilisation d'Extension d'Immatriculation Tourisme

Actuellement, 30 associations ont signé une convention d'UEIT avec le comité du Var.

Vote : Total des voix : 240 – voix exprimées : 240

Pour : 240 voix – contre : 0 voix – abstention : 0 voix

Le rapport des commissions est adopté à la majorité absolue

Trésorerie

Compte d'exploitation 2023 - Dépenses

COMPTE DE RESULTAT 2023			
DEPENSES		2023	2022
60	ACHATS	13509	23910
61	SERVICES EXTERIEURS	12467	27775
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	47538	24629
62	FRAIS DE TOURISME ET VOYAGES	84005	45568
63	IMPOTS ET TAXES	1636	322
64	FRAIS DE PERSONNEL	59822	48449
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE(AIDES AUX CLUBS)	25538	20616
66	CHARGES FINANCIERES	1139	1277
67	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	700	
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	9447	9447
68	PROVISIONS	10000	
TOTAL		265800	201993

Compte d'exploitation 2023 - Recettes

RECETTES		2023	2022
70	VENTE DE SEJOURS	96959	69348
70	PRESTATIONS DE BALISAGE	34726	
70	AUTRES VENTES (Accompagnements, formations)	8807	1874
74	SUBVENTIONS	15000	17282
75	AUTRES PRODUITS (Aide apprentie, partenaires)	8833	128047
75	CONGRES	10765	
75	AIDES DU CRRP	7136	
75	LICENCES	91354	
76	PRODUITS FINANCIERS	5249	397
TOTAL		278829	216948

SOLDE		13029	14955
--------------	--	--------------	--------------

Bilan de l'exercice 2023

BILAN 2023			
ACTIF		2023	2022
Actif immobilisé = Immeuble en valeur nette comptable			
	Valeur d'acquisition	141700	141700
	Amortissements cumulés	-69278	-59831
	S/T Actif immobilisé	72422	81869
Actif circulant			
	Autres créances	4392	4285
	Disponibilités	449754	435984
	Total	526568	522138
PASSIF		2023	2022
	Fonds propres	331518	312563
	Résultat exercice	13179	14955
	S/T	344697	327518
	Fonds reçus d'avance	89922	93401
	Emprunt à rembourser	54778	61345
	Dettes fournisseurs	34171	39874
	Congés payés	3000	
	Total	526568	522138

Rapport du vérificateur aux comptes

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023. Le contrôle repose sur les comptes annuels du CDRP 83 tels qu'ils sont joints au présent rapport. J'ai vérifié par sondage les comptes du comité départemental de la Randonnée pédestre du Var.

Mon approche a été :

* De vérifier que la reprise des comptes au 1^{er} janvier 2023 était identique à l'arrêté au 31 décembre 2022

*De vérifier la sincérité et la concordance entre les comptes donnés et les documents.

*D'effectuer l'examen direct des comptes et des états financiers.

Les disponibilités se montent à 449 754 € et sont conformes aux soldes bancaires présentés à l'arrêté du bilan et figurant à l'actif.

J'ai constaté une comptabilité très bien tenue. Le système comptable est clair et cohérent.

Les écritures sont explicites et rapportées à des pièces justificatives probantes facilement accessibles.

J'estime que mes contrôles me permettent d'exprimer une opinion favorable.

Madame la présidente, Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour l'attention que vous avez bien voulu m'accorder.

Bernard ALVADO

Vote : total des voix : 240 – voix exprimées : 229

Pour : 229 – Contre : 0 voix – abstention : 11 voix

Le Bilan financier 2023 est adopté à la majorité

Budget prévisionnel 2024

Dépenses

PREVISIONNEL 2024		
	DEPENSES	2024
60	ACHATS	12900
61	SERVICES EXTERIEURS	15100
62	AUTRES SERVICES EXTEREIEURS	65750
62	FRAIS DE TOURISME ET VOYAGES	61000
63	IMPOTS ET TAXES	1700
64	FRAIS DE PERSONNEL	63150
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE(AIDES AUX CLUBS)	19800
66	CHARGES FINANCIERES	1100
67	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1000
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	9500
68	PROVISIONS	
TOTAL		251000

Recettes

	RECETTES	2024
70	VENTE DE SEJOURS	66800
70	PRESTATIONS DE BALISAGE	36000
70	AUTRES VENTES (Accompagnement, formations)	5800
74	SUBVENTIONS	35500
75	AUTRES PRODUITS (Aide apprentie, partenaires)	5600
75	CONGRES	0
75	AIDES DU CRRP	6000
75	LICENCES	95000
76	PRODUITS FINANCIERS	300
TOTAL		251000
SOLDE		0

Vote : total de voix : 240 – voix exprimées : 232

Pour : 232 voix – contre 0 voix – abstention 8 voix
Le budget prévisionnel 2024 est adopté à la majorité

Politique tarifaire : Plan Solidaire de Développement

Un dispositif fédéral au service d'une stratégie de développement de nos clubs

« La croissance finance la croissance »

Rappel : 2020 : 0,40 € - 2021 : 0,66 € - 2022 et 2023 : 0€

2023-2024 : 0,80 €

2024-2025 : Un prélèvement de 0,80€

Pas de seuil minimum

32% clubs financés avec PSD ont -30 licenciés

52% club financés avec PSD ont – 50 licenciés

Politique tarifaire

2 Webinaires consultatif : sur la proposition d'augmentation du tarif de la licence de 29 € à 30€ soit 680 personnes

Décision du comité directeur après consultation de proposer l'augmentation de la licence de 2,60€ correspondant à un prix de la licence hors assurance à 28€

	Tarif Assurance	Tarif Licence
IS - Licence individuelle sans assurance	-	28,00€
IR - Licence individuelle avec Responsabilité Civile (RC)	0,70	28,70€
IRA - Licence individuelle avec RC et Accidents Corporels (AC)	2,85	30,85€
IMPN - Licence individuelle Multiloisirs pleine nature (RC + AC)	14,90	42,90€

Vote : L'AG approuve-t-elle, pour la saison 2024-2025 le tarif de base de la licence sans assurance à 28€ sans changer la répartition de son produit

Total de voix : 240 – voix exprimées : 213

Pour : 187 voix – contre 26 voix – abstention 27 voix

Le tarif de base de la licence sans est adopté à la majorité

Pour la saison 2024/2025 :

Le Comité Directeur soumet au vote 1 proposition tarifaire :

Tarif licence sans assurance : 28,00€ (2,60€ d'augmentation)

Le Comité Directeur souhaite le maintien des 2 tarifs suivants :

-Proposition du maintien du tarif de la licence Jeune à 14€ avec assurance

-Proposition du maintien du tarif de la licence Compétition à 56€ avec assurance

Le Comité Directeur souhaite maintenir le tarif des Pass Découverte :

Pass Découverte 1 jour : 2,50€

Pass Découverte 8 jours : 4,00€

Pass Découverte 30 jours : 8,00€

Vote : l'AG approuve-t-elle le maintien du tarif des autres titres (compétitions et jeunes)

Total de voix : 240 – voix exprimées : 225

Pour : 212 voix – contre 13 voix – abstention 15 voix

Le maintien du tarif des autres titres est adopté à la majorité

Rappel

Cotisation d'affiliation annuelle :

- 30 adhérents et plus : 60€

- 30 adhérents : 40€

Inchangée

Vote : l'AG approuve-t-elle le maintien le maintien des tarifs des affiliations

Total de voix : 240 – voix exprimées : 235

Pour : 235 voix – contre 0 voix – abstention 0 voix

Le maintien du tarif des affiliations est adopté à la majorité absolue

Election du comité directeur

Selon les statuts de notre comité le nombre de membres élus doit être au maximum de 24 personnes

Pour 2024 : 6 personnes sortantes

- 2 membres du comité ne se représentent pas

- 1 membre du comité se représente

- 3 membres démissionnent

IL y a donc 9 postes à pourvoir

Fraction sortante du Comité Directeur

Louis BALDET (démissionnaire)	Touring Club du Var
Jean-Pierre EMMANUELLI (sortant)	O Vivr
Christophe FAVRELLE (démissionnaire)	Touring Club du Var
Michel LAINE (démissionnaire)	Randonneurs Bandolais
Marc PERES (sortant)	Leï Draouin
Jean-Bernard RIEDI (sortant)	Randonneurs Sanaryens

Candidats

Olivier BEAUDOUX	Licence comité
Jean-Jacques HAZEBROUCQ	Randonneurs Hyérois
Eric LEVET LABRY	A. L. C. I
Hélène MARIN	Randonneurs Seynois
Marc PERES	Leï Draouin
Pierre PARTAGE	Randonneurs Hyérois
Etienne QUITTARD	Randonneurs Seynois
Jean-Paul TOCHE	Randonneurs Seynois
Frédéric VALEZ	Leï Draouin

Vote : BEAUDOUX Olivier

Total des voix : 240 – voix exprimées : 223

Pour : 216 – contre 7 voix – abstention : 17 voix

Mr BEAUDOUX est élu à la majorité

Vote : HAZEBROUCQ Jean-Jacques

Total des voix : 240 – voix exprimées : 227

Pour : 227 voix – contre : 0 voix – abstention : 13 voix

Mr HAZEBROUCQ Jean-Jacques est élu à la majorité

Vote : LEVET LABRY Eric

Total des voix 240 – voix exprimées : 232

Pour : 219 voix – contre : 13 voix – abstention : 8 voix

Mr LEVET LABRY Eric est élu à la majorité

Vote : MARIN Hélène

Total des voix : 240 voix – voix exprimées : 219

Pour : 210 voix – contre : 9 voix – abstention : 21 voix

Mme MARIN Hélène est élue à la majorité

Vote : PERES Marc

Total des voix : 240 – voix exprimées : 222

Pour : 222 voix – contre : 9 voix – abstention : 9 voix

Mr PERES Marc est élu à la majorité

Vote : PARTAGE Pierre

Total des voix : 240 – voix exprimées : 232

Pour : 232 voix – contre : 0 voix – abstention : 8 voix

Mr PARTAGE PIERRE est élu à la majorité

Vote : QUITTARD Etienne
Total des voix 240 – voix exprimées : 207
Pour : 207 voix – contre : 0 voix – abstention : 33 voix
Mr QUITTARD Etienne est élu à la majorité

Vote : TOCHE Jean-Paul
Total des voix 240 – voix exprimées : 223
Pour : 215 voix – contre : 0 voix – abstention : 16 voix
Mr TOCHE Jean-Paul est élu à la majorité

Vote : VALEZ Frédéric
Total des voix 240 – voix exprimées : 224
Pour : 224 voix – contre : 0 voix – abstention : 16 voix
Mr VALEZ Frédéric TOCHE est élu à la majorité

La parole à la présidente

Lexie Buffard annonce sa démission de son poste de présidente.
Le comité directeur se retire pour élire le ou la nouvelle président(e)

Après 5 minutes le nouveau président est élu il s'agit de Mr Marc Péres

Candidatures des représentants à l'Assemblée Générale Régionale

Porteur de voix : Marc Peres
Suppléant : Marie-Claire GUILLIEN

Vote : total des voix 240 – voix exprimées : 240
Pour : 240 voix – contre : 0 voix – abstention : 0 voix
Les représentants à l'Assemblée Générale Régionale sont élus à la majorité absolue

Candidatures des représentants à l'Assemblée Générale Fédérale

Porteur de voix : Marc Peres
Suppléant : Alain BUFFARD

Vote : total des voix : 240 – voix exprimées : 240
Pour : 240 voix – contre : 0 voix – abstention : 0 voix
Les représentants à l'assemblée Générale Fédérale sont élus à la majorité absolue

Révisions des statuts

Rappel du contexte

24 / 02 / 2022 : Adoption de la loi de démocratisation du sport
03 / 03 / 2022 : Promulgation de la loi
31 / 03 / 2023 : Organisation d'une AGE : modifications techniques avec obligations incontournables de la loi
24 / 11 / 2023 : Organisation d'une AGE : modifications de fond ; gouvernance et vote des clubs en AG électorale

Ce que dit la loi

Parité au sein des instances dirigeantes : bureau ET comité directeur
Intégration des membres associés au comité directeur élus par leurs pairs en AG
Intégration des « entraîneurs » au comité directeur élus par leurs pairs
Intégration des arbitres élus par leurs pairs
Intégration des sportifs de haut niveau
Limitation de mandat pour le président
Peu de latitude laissée aux Fédérations sous peine de perdre la délégation

Révision des statuts

Les propositions

Composition du Comité Directeur

<i>Aujourd'hui 24 membres</i>	<i>Demain 32 membres (+2) écart de 1 autorisé</i>
1 collège médecin	1 collège médecin
1 collège général (scrutin de liste) 12 membres à parité égale	1 collège de 16 membres (scrutin de liste) intégrant le médecin + 2 suppléants 1H et 1F
1 collège des territoires de 11 membres : • 5 binômes à parité égale • 1 membre issu des territoires ultramarin	1 Collège des territoires (12 membres) • 1 binôme à parité égale (H/F) pour chaque interrégion dont l'outremer : soit 6 binômes
1 salarié élus par ses pairs (voix consultative)	2 membres associés (H/F) – élus par leurs pairs en AG
	2 animateurs (H/F) – élus par leurs pairs en amont de l'AG électorale
	2 arbitres (H/F) – élus par leurs pairs en amont de l'AG électorale

Rappel : maintien du siège réservé à un 1 salarié du siège (avec voix consultative), élu par ses pairs dans le mois suivant l'AG électorale

Le comité directeur de demain

Collège général : 16 membres

Scrutin de liste dont le médecin - 7 H/7 F + 2 suppléants (1H/1F)

Collège des territoires : 12 membres

1 binôme par Inter-région

- Grand Nord Est : 1H/1F
- Grand Nord : 1H/1F
- Grand Sud Est : 1H/1F
- Grand Ouest : 1H/1F
- Grand Sud-Ouest : 1H/1F
- Outre-mer : 1H/1F

Vote par l'ensemble des membres composant l'assemblée générale électorale

Le comité de demain

Collège général : 16 membres 7H – 7F

→ Vote par l'ensemble composant l'assemblée générale

Scrutin de liste dont le médecin (2 suppléants 1H-1F)

Collège des territoires : 12 membres

1 binôme par inter-région

- Grand Nord Est : 1H – 1F
- Grand Nord : 1H – 1F
- Grand Sud-Est : 1H – 1F
- Grand Ouest : 1H – 1F
- Grand Sud-Ouest : 1H - 1F
- Outre-mer : 1H – 1F

Collège des membres associés : 2 membres 1H – 1F → Vote par l'ensemble des membres associés à l'assemblée générale des membres associés

Arbitres : 2 membres 1H – 1F

→ Vote en amont de l'assemblée générale par les arbitres

Animateur : 2 membres 1H – 1F

→ Vote en amont de l'assemblée générale par les animateurs

Assemblée générale électorale

L'assemblée générale électorale est composée au minimum de membres de club (président, dirigeant ou autre membre dûment mandaté), **représentant au minimum 50 % du collège électoral et au minimum 50 % des voix**

Le candidat tête de liste élu au collège général => élu à la présidence de la Fédération

Les incidences

AG électorale

- ◆ Suppression du quorum lors des AG électorales
- ◆ Pas de possibilité de procuration en cas d'absence pour les membres directs (clubs) et membres associés (loi de démocratisation du sport)
- ◆ Organisation des AG électorales et vote en distanciel
- ◆ L'élection des élus territoriaux ne sera plus organisée par inter région, mais par l'ensemble de l'assemblée générale pour chaque binôme (loi de démocratisation du sport)
- ◆ Pour ces derniers, intégration de la possibilité de conserver leur mandat fédéral en cas de perte de la qualité de membre de comité directeur de comité en cours de mandat
- ◆ Nouveau barème : clubs, comités départementaux et régionaux permettant une nouvelle répartition des voix
- ◆ Election des membres associés lors de l'AG, mais par leurs pairs

AG Classique

- ◆ Pas de changement

Composition du bureau fédéral

Aujourd'hui 8 membres Mais sans limite de nombre	Demain 12 membres
Pas de parité	Parité obligatoire (écart de 1 membre autorisé)
Membre 1 présidente 1 première vice-présidente 2 vice-présidents 1 secrétaire général 1 secrétaire général adjointe 1 trésorier 1 trésorier adjointe	Membres obligatoires 1 président 1 vice-président 1 secrétaire général 1 secrétaire général adjoint 1 trésorier 1 trésorier adjoint
Participation avec voix consultative Directeur général DTN	Participation avec voix consultative Directeur Général DTN
1 salarié	1 salarié

Rappel des dates des AG

Jeudi 28 mars 2024 – en présentiel [AGO « classique » à Paris](#)
Vendredi 22 novembre 2024 -hybride [AG électorale](#)

Maison Nationale de la Marche et de la Randonnée

Projet du siège social situé à Ivry sur Seine : l'actif, la simulation le planning et les projections financières

Description de l'actif

Disponibilité de suite, divisibilité à partir de 300m2
Surface disponible : R+5 bureaux 780m2 et R+4 bureaux 742m2, profondeur des plateaux 12m
61 unités de parking en sous-sol, jardin paysager, 2 terrasses

Mise en œuvre transactionnelle

Négociation du term sheet → semaine du 29 janvier 2024
Négociation de la promesse d'achat → semaine du 22 février 2024
Signature de l'acte authentique et purge des droits
de préemption et conditions suspensives → Mi-mai 2024

Conception et réalisation des travaux

Conception des travaux → de février à mai 2024
Réalisation des travaux → de mai à mi-novembre 2024
Remise en état des locaux → de mi-novembre à fin novembre 2024
Fin du bail actuel : 30 novembre

La Fédération avait fait un prévisionnel sur 12 millions d'euros. Les nouveaux locaux (achat, ameublement, déménagement et remise en état des anciens locaux) sont estimés de 5 à 6 millions.
De plus il faut noter le remboursement du prêt de coutera pas plus cher à l'année que la location des bureaux actuels.

Questions – réponses

Les Godillots sac à dos – Nans-Les-Pins

Peut-on délivrer un cerfa sans être d'utilité publique et si oui faut-il demande un rescrit discal et attendre la réponse ?

Pourrait-on avoir un guide précis de la démarche à suivre car plusieurs versions existent ?

Sur quels tarifs se baser celui des impôts ou le tarif de la fédération pour le balisage (0,45€) ?

Frais des bénévoles et réduction d'impôts

La réduction d'impôt au titre des frais de bénévolat s'obtient en respectant un ensemble de conditions :

- ◆ Frais engagés dans le cadre strict de l'objet de l'association
- ◆ Frais engagés sans contrepartie
- ◆ Frais justifiés
- ◆ Abandon de frais constaté dans la comptabilité de l'association (« le contribuable a renoncé expressément à leur remboursement », comme l'impose la loi)
- ◆ Frais faisant l'objet d'un justificatif remis par l'association (reçu fiscal : formulaire Cerfa n° 11580)

L'association dans laquelle le contribuable exerce son bénévolat est ainsi tenue de conserver dans sa comptabilité les justifications de frais et la déclaration de renonciation au remboursement de ses frais par le bénévole.

Le contribuable doit de son côté rédiger une déclaration de renonciation au remboursement des frais, l'adresser à l'association et en garder une copie pendant 3 ans.

La réduction d'impôt est de **66 %** du montant des dons. La réduction s'applique dans la limite de **20 %** du revenu imposable.

Paroles aux invités

Mr Icke représentant le maire du Luc en Provence

Je souhaite féliciter Marc Peres pour son élection en tant que nouveau président de votre association.

Je connais Marc depuis très longtemps et votre association est entre de bonne main.

La municipalité est heureuse de vous accueillir dans cette belle salle. Sachez que vous pouvez si vous le souhaitez revenir chez nous. Il faut modifier cette situation.

Mr Guillien Jacky président du Comité Région PCA de la Randonnée Pédestre

L'engouement pour la randonnée est un constat même post covid. Ce besoin de pleine nature est encore présent. Cette conquête des espaces naturels est à double tranchant et peut devenir néfaste. En effet 12 millions pratiquants pour la randonnée alors que la fédération ne représente que 250 000 licenciés qui sont informés et sensibiliser à la protection de la nature.

Effectif PACA : une mention particulière pour le département des Alpes Maritimes avec une augmentation des licenciés significative.

J'ai assisté à plusieurs AG de comité et j'ai constaté la densité des informations la diversité des activités.

Le Var fait partie des meilleurs de la région.

Info rapide : la campagne du PSF (communication en interne à la fédération) a commencé le 7 mars et se termine le 14 avril. Il s'agit de projets sportifs avec des enjeux majeurs de l'Agence Nationale du Sport en matière de développement des pratiques.

Une enveloppe de 5 millions au niveau national est budgétée. L'enveloppe est répartie entre les différents fédérations.

Mme Roque Lucienne, présidente du CDOS

Votre assemblée générale est remarquable par sa tenue et par tout ce vous faites.

Vous avez la chance d'avoir des bénévoles en re traite et plus disponibles. L'âge est parfois un atout pour le bénévolat.

Il est important de travailler ensemble entre les territoires et les différentes activités. Le Comité Départemental Olympique est Sportif se charge de la coordination pour améliorer la communication.

Les chiens de bergers deviennent un problème sur certain territoire. La communication doit s'organiser entre les propriétaires, les bergers, l'ONF et le CDOS.

Les subventions en baissent s'orientent vers des projets porteurs sur des thématiques variées sur le handicap etc...
La parité dans le monde associatif n'est pas gagnée. Le CDOS proposera des formations réservées aux femmes
pour oser s'investir dans le monde associatif.

Remise de médailles

Lexie Buffard remet pour son départ à Louis Baldet, après plus de 39 ans de bénévolat la médaille d'or du comité.
Il a connu de nombreux présidents.

Remise de coupes aux clubs qui ont participés à la Grande Randonnée Vers Paris.

La présidente remercie tous les participants.

Fait à Toulon le 2 mars 2024
Lexie BUFFARD
Président du comité 83

Joëlle VERDIER
Secrétaire Générale

